

ABONNEMENT

Par année ..... \$3.00
Pour six mois ..... 1.50
Pour quatre mois ..... 1.50
Edition Hebdomadaire ..... \$1.00

Administration et Rédaction,
524, RUE SUSSEX.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne ..... \$0.10
Tous les jours ..... 0.05
Trois fois par semaine ..... 0.05
Une fois la semaine ..... 0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès ..... 50

La Société de Publicité,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 20 Mai 1886

IRLANDAIS CATHOLIQUES ET LE PATRONAGE

Quelques noms à ajouter à la liste que nous avons donnée l'autre jour.

Le poste le plus lucratif de Montréal, celui de percepteur des douanes, a été donné à un Irlandais catholique, M. Ryan, ancien député de Montréal-Ouest.

Le percepteur des douanes à Ottawa est un Irlandais catholique, M. Martin Battle. L'inspecteur des postes pour le district d'Ottawa est un Irlandais catholique, M. French.

Le nouveau bibliothécaire au parlement, M. Martin J. Griffin, est aussi un Irlandais catholique.

Le greffier du conseil privé est un Irlandais catholique, M. McGe, frère du regrettable patriote de ce nom. L'inspecteur du pénitencier, M. Moylan, est un Irlandais catholique.

Le procureur du gouvernement à Ottawa, M. Dan. O'Connor, est un catholique.

Le surintendant des travaux publics à Winnipeg est M. D. Smith, Irlandais catholique, ci devant d'Ottawa.

Et combien d'autres postes moins importants occupés par nos co-religionnaires, grâce à sir John!

Plusieurs des entrepreneurs les plus en vogue sont des Irlandais catholiques. Feu M. Goodwin a fait une fortune dans les travaux publics.

Et M. McNamee, de Montréal? Et M. Isbister? Et M. J. J. Macdonald? Et M. John Shields? Et M. M. Starrs? Et M. O'Brien? Et M. Goodwin, le neveu du constructeur du canal de Carillon? Et M. O'Hanly? Et M. John Heney, le fournisseur perpétuel du combustible du parlement? Leur qualité d'Irlandais catholiques les a-t-elle jamais empêchés d'avoir de sir John un seul contrat auquel leur soumission leur donnait droit? Certes, non.

RESTONS FRANÇAIS

"Un homme honnête et honorable," disait le regretté Mgr Jamot à la convention de Rochester, "n'a aucune raison de changer son nom. Il doit être fier de le porter, il doit s'efforcer de l'honorer par une vie sans tache, par des services à sa patrie; mais il doit le garder intact; c'est l'une des parties les plus chères de l'héritage de ses pères....."

"Que la langue française soit dangerousement malade. On lui a administré les derniers sacrements."

LES PLUS JOLIES

Un correspondant de la Gazette de Montréal demande respectueusement laquelle des trois villes, Québec, Halifax et Hamilton possède les plus jolies filles.

Le Chronicle répond sans hésiter: Québec, parbleu!

Il n'est pas question des femmes d'Ottawa. Ce doit être par crainte qu'on ne fut obligé de leur donner la palme.

"Les Canadiens" portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné m'accorder, je viens à mon tour leur offrir un assortiment complet de Montres, bijoux, jupes de mariage, etc. etc. à des prix que je ne veux dire qu'à eux-mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien-être.

Chaque article est garanti tel que représenté sinon la vente est nulle.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

M. Nicot nous paraît forcer un peu la note!

ÇA ET LA

L'Indépendant, de Fall River, Massachusetts, rapporte que, depuis la nomination de M. l'abbé Laflamme à la cure de la paroisse Notre-Dame de Lourdes, la plus grande paix n'a cessé de régner parmi nos nationaux de Fall River.

M. Léon Barat, vient de faire paraître sous le titre de "Rimes aménoises," un charmant petit volume de vers—Entre autre, une pièce, "La Saint Jean-Baptiste en Picardie et au Canada," aussi finement écrite que pensée, et une réponse à M. J. A. Poisson, le poète canadien, dont la pièce est reproduite dans ce volume.

Le conseil de ville de Trois-Rivières a adopté un règlement imposant sur les hôtels une taxe additionnelle de \$100 et \$50 sur les magasins qui débitent des liqueurs alcooliques. Il a également été décidé de poursuivre avec la plus grande rigueur toute infraction à la loi des licences.

Quant aux licences d'auberges, le conseil en a restreint le nombre à six pour toute la ville.

L'honorable juge Caron a pris possession de son nouveau district judiciaire, celui de Kamouraska.

M. le juge Cimou demeure, à l'avenir, à Fraserville, chef lieu de ce district.

Une circulaire de Mgr l'archevêque de Québec annonce que le Pape accorde avec reconnaissance réception de l'envoi de \$3,773,65, pour le denier de Saint-Pierre, recueillies dans l'archidiocèse de Québec.

Léon XIII accorde sa bénédiction apostolique au clergé et aux fidèles.

Un grandeur a aussi fait savoir qu'à l'avenir, dans les bazars de Québec, il ne sera plus permis de donner de la bière, du vin ni aucune autre boisson alcoolique, non plus qu'aux banquets qui se donnent dans les bazars et qu'il refusera de permettre que ces bazars se tiennent dans l'après-midi ou la soirée, le dimanche ou les jours de fête.

A une assemblée publique tenue à Bécancour, l'attitude prise par M. Dorais sur la question Riel a reçu l'approbation des trois quarts de l'assistance.

La femme de feu Louis Riel est dangereusement malade. On lui a administré les derniers sacrements.

SOCIÉTÉ DU SACRÉ-CŒUR

Dimanche dernier, fête du patronage du glorieux Saint-Joseph avait lieu à l'école de la rue Sussex, une réunion spéciale des jeunes gens de la société du Sacré-Cœur. Vingt-neuf membres s'étaient rendus à l'appel de M. le président, J. B. Saint-Laurent. Voici leurs noms:

MM. G. Charbonneau, S. Frédéric, V. Charron, F. Brunette, S. Choquette, N. Potvin, Jos. Frederick, A. Robert, A. St Laurent, J. Béland, S. Raymond, A. Larocque, Alb. Lemieux, H. Pinard, A. Grecco, J. Brunette, J. Renaud.

Tous les dimanches à 2 hrs p. m. le premier dimanche du mois, à 2 1/2 hrs., il y a instruction suivie de la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Durant la belle saison, ce sera un petit sacrifice pour ces jeunes messieurs de s'assister régulièrement à la réunion de chaque dimanche; toutefois, les promoteurs

NOTES PARLEMENTAIRES

Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, a eu une entrevue avec Sir John Macdonald, sir Hector Langevin et l'honorable M. Pope. Monseigneur Racine part aujourd'hui pour Québec.

Le projet de loi modifiant l'Acte du Cens Electoral 1885, a été présenté au commencement de la séance. Ces amendements sont peu nombreux et ne soulèveront probablement aucun débat sérieux.

M. Blake est revenu hier soir de Toronto et a repris son poste de chef de la gauche.

M. Mackenzie a brisé hier son long silence pour soulever une question d'ordre sur une interpellation de M. Tassé.

La Commission du Havre de Québec demande l'autorisation de conclure un nouvel emprunt de sept cent cinquante mille piastres pour les améliorations du Havre. La Commission émettra des déclarations portant un intérêt de 4 pour cent.

Voilà encore une hypothèque sur le commerce de Québec.

DANS LA CAPITALE

Le prochain concert

M. Baillargé, député ministre des Travaux Publics, et M. Emmanuel Tassé s'occupent activement de l'organisation du prochain concert en faveur des incendiés de Hull.

M. Baillargé a adressé deux billets à tous les sénateurs, et M. Emmanuel Tassé à tous les députés. Espérons que la r. cette sera abondante.

Mariage inofficiel

Son Excellence le gouverneur-général a acheté la première bouteille de mariage inofficiel qui s'est vendue à Ottawa ce printemps. Son Excellence avait eu l'expérience, l'année dernière de l'excellence de cette préparation.

Arrivé à temps

Vers 1 heure hier après-midi, un jeune homme du nom de Lalonde, âgé de 12 ans, s'amusa à jouer sur les bords du canal, dans les environs du pont des Sapeurs, lorsqu'il se heurta sur quelque obstacle et tomba à l'eau.

Dans ce moment bon nombre de personnes passaient sur le pont et entendirent les cris désespérés de l'imprudent sans cependant songer à aller à son secours. Tout à coup M. J. F. O'Connor, du département des postes, arriva sur les lieux; voyant ce dont il s'agissait et n'écoutant que son courage, il se dirigea en toute hâte vers les bords du canal et, enlevant son habit et sa veste, il se lança à l'eau en moins de temps qu'il n'en faut pour retracer cette héroïque conduite.

Il fut assez heureux pour saisir l'enfant au moment où il allait s'enfoncer pour la troisième fois et probablement pour ne plus reparaitre, et le déposa plus tard que vif sur le bord du canal.

Le petit garçon aussitôt qu'il fut revenu à lui, probablement inconscient du danger qu'il avait couru, ne demanda rien de plus pressé que de demander à son sauveur de lui donner son chapeau qui flottait sur l'eau, ce que M. O'Connor fit à l'aide de sa canne.

La conduite de M. O'Connor mérite des éloges, car il est plus que probable que, n'eût-été son arrivée à temps opportun, le malheureux enfant se serait noyé.

Société du Sacré-Cœur

Dimanche dernier, fête du patronage du glorieux Saint-Joseph avait lieu à l'école de la rue Sussex, une réunion spéciale des jeunes gens de la société du Sacré-Cœur. Vingt-neuf membres s'étaient rendus à l'appel de M. le président, J. B. Saint-Laurent. Voici leurs noms:

MM. G. Charbonneau, S. Frédéric, V. Charron, F. Brunette, S. Choquette, N. Potvin, Jos. Frederick, A. Robert, A. St Laurent, J. Béland, S. Raymond, A. Larocque, Alb. Lemieux, H. Pinard, A. Grecco, J. Brunette, J. Renaud.

Tous les dimanches à 2 hrs p. m. le premier dimanche du mois, à 2 1/2 hrs., il y a instruction suivie de la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Durant la belle saison, ce sera un petit sacrifice pour ces jeunes messieurs de s'assister régulièrement à la réunion de chaque dimanche; toutefois, les promoteurs

de cette belle œuvre de persévérance espèrent qu'un grand nombre de sociétaires trouveront dans leurs cours assez de générosité pour faire galement cette offrande au divin patron de la société.

Le but de cette pieuse association est d'honorer le Sacré-Cœur, de s'édifier mutuellement et de se recréer honnêtement. Pour faire partie de la société du Sacré-Cœur il faut donner son nom au président J. B. Saint-Laurent, ou au secrétaire, G. Charbonneau, ou être admis par le conseil, aux deux tiers des voix.

Inutile d'ajouter que l'on n'admettra dans cette société que des jeunes gens recommandables à tous égards: nous préférons la qualité à la quantité.

En visite

Poundmaker et Gros Ours, deux personnages dont les noms sont bien connus et ont été répétés souvent depuis une quinzaine de mois, étaient dans la capitale, hier. Les deux peaux-rouges étaient à l'hôtel Russell. Ils ont visité les édifices parlementaires durant l'après-midi.

Cercle Lafontaine

Les membres du cercle Lafontaine sont priés de se réunir à leur salle demain soir, 21 mai, pour affaires importantes concernant le cercle.

Un coup mortel

Un jeune homme du nom de John Phillips est mourant à l'hôpital protestant des suites de coups reçus par un fort à bras du comté de Russell, quelque temps après son arrivée en ce pays. Une déposition ante mortem doit être faite et révélera probablement des faits dignes d'une investigation sérieuse.

Cour de Police

20 mai—John Kelley, assaut sur la personne de Elizabeth Kenney, deux mois de prison; James Kelly, pour cause de désordre est condamné à payer \$2 et les frais; W. H. Rafer, pour avoir troublé la paix, remis à demain; Robert Alexander, obstruction sur les trottoirs, \$1 et les frais; Joseph Beauchamp, pour vente de boisson le dimanche, cause remise à mardi prochain; Jos. Taylor, désordre sur la rue, est renvoyé en prison jusqu'à demain.

Deux poursuites

L'honorable juge Ross, a rendu jugement, hier, dans une action intentée en 1885 par M. John Heney, du chemin Richmond contre la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, afin de faire payer à cette dernière \$50 de dommages pour avoir tué une vache, appartenant au demandeur, sur la voie du chemin de fer. L'action a été intentée sur le fait que la compagnie n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher les bestiaux de traverser la voie.

La cause a été entendue en octobre dernier et réservée, mais hier le défendeur fut renvoyé sans frais. Les deux parties étaient représentées par des avocats éminents. Durant ce même terme, la compagnie du Canada Atlantic fut poursuivie pour \$20, montant réclamé par un cultivateur prétendant qu'une voiture neuve lui appartenant, avait été brisée durant le trajet d'Ottawa à Glen Robertson. Le demandeur a été heureux dans sa poursuite.

Appareil de sauvetage

Hier soir une foule de curieux stationnait devant le bureau de Poste et sur la rue Sparks afin d'être témoins de l'essai du nouvel appareil de sauvetage en cas de feu, de Ditrick. Une quarantaine de personnes ont fait l'essai de l'appareil et sont descendues du cinquième étage de l'hôtel Russell en moins d'une minute.

Trottoirs en Asphalte

Les nouveaux blocs en asphalte destinés au trottoir en face des édifices Parlementaires, rue Wellington ont commencé à être utilisés et font d'excellents trottoirs. On a aussi commencé à faire le pavage de la rue avec des blocs plus petits.

Au public

M. Henry Duffey, ci devant de la maison Wall et Cie, vient de contracter un engagement avec la maison McArthur et Travesy, épiciers en gros et en détail, No 137 rue Rideau. M. Duffey, déjà si bien connu du public d'Ottawa comme commis de 1ère classe dans la ligne d'épicerie remplira la charge de gérant du magasin. Cette maison tient des épicerie de première qualité et mérite l'encouragement public.

ECHOS DE HULL

Épiciers

M. Antoine Carrière, l'un des épiciers incendiés, désire informer ses pratiques de Hull qu'il a ouvert son magasin d'épicerie au coin de rues Wright et Budge, Hull, et sollicite le patronage public.

Pour les incendiés

M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

Secours aux incendiés

M. le secrétaire du comité d'organisation de secours aux incendiés a préparé une liste de tous ceux qui ont souffert des pertes. Des bons seront donnés aux incendiés pour obtenir du bois chez MM. Farley, Booth, Bronson et Weston. On sait que les deux premiers ont souscrit \$1,000 chacun et MM. Bronson et Weston, \$500.

Accident

Un triste accident est survenu, vendredi dernier, à Casselman. Une dame Olivier Monette, âgée de 72 ans, s'en alla à pied sur la voie du chemin de fer Canada Atlantique, lorsqu'un train qu'elle n'entendait pas venir, lui passa sur le corps et la tua instantanément.

Don

M. George Thomas, épicier, a donné avis au comité de secours pour les incendiés de tirer sur lui pour la somme de \$25 en épicerie.

Conseil de ville

La séance du conseil de ville aura lieu, ce soir, à sept heures et demie.

Du Témiscamingue

M. Pierre Bouliane, entrepreneur du chemin de fer du Long Sault et Témiscamingue, est arrivé ce matin à Ottawa, pour engager des hommes afin de terminer le chemin pour le mois de juillet. M. Bouliane nous rapporte que les colons montés avec le Révd Père Gendreau se sont rendus heureusement au Témiscamingue et sont extrêmement satisfaits du pays.

Le Révd Père Provincial, M. l'ingénieur Dumais, qui ont vu les travaux du chemin de fer en sont extrêmement satisfaits. M. Bouliane actuellement 125 hommes à l'ouvrage sur ce chemin.

Le Révd Père Provincial est arrivé ce matin à Ottawa et le Révd Père Gendreau sera de retour de main.

AU CERCLE VILLE-MARIE

Nous empruntons à la Merveille le compte rendu suivant de la conférence de M. Sulte à Montréal, hier soir:

La séance d'hier soir, au Cercle Ville-Marie, avait attiré un auditoire d'élite et nombreux. On remarquait parmi les personnes présentes plusieurs membres du clergé entre autres MM. les abbés Tanquary, Desmazures, Sorin, Archambeault et Hamon.

On avait un excellent programme dont la partie la plus intéressante fut la conférence donnée par M. Sulte. Le sujet choisi par le conférencier embrassait une des périodes les plus remarquables de l'histoire du Canada, celle des colonies du Nord de l'Amérique avant 1760.

Comme toujours M. Sulte a su plaire et instruire et les applaudissements répétés qu'il a recueillis prouvent assez qu'il a évoué, hier soir, des souvenirs bien chers au cœur de tout vrai Canadien. Le tableau qu'il a fait des commencements des deux nationalités qui exercent une action prépondérante sur les destinées de l'Amérique est saisissant de vérité.

M. Sulte nous a montré, quel esprit de prévoyance tendant vers un but pratique, a guidé les fondateurs de la Nouvelle-France sur le sol d'Amérique.

Les Anglais en venant fonder des établissements et établir des comptoirs en Amérique n'eurent d'autres but que la spéculation et cela explique pourquoi jusqu'à 1760, ils n'avaient créé sur ce continent rien de stable; mais nos pères avaient fait mieux.

Ayant des vues larges et généreuses, ils avaient, en mettant le pied sur le sol de la Nouvelle-France, songé à y jeter les bases d'un empire durable. Aussi, cela explique pourquoi, avant la date mentionnée plus haut, ils possédaient toute une organisation gouvernementale et une milice qui a porté leurs armes victorieuses jusqu'à la Baie d'Hudson.

Alors l'Angleterre, qui n'avait envoyé dans ses colonies d'Amérique que des aventuriers, effrayés des prodiges accomplis par une poignée de Français, songea à envahir la France ses précieuses acquisitions. Ce furent ses célèbres soldats qui, sous les ordres de Pitt, emparèrent de cette terre de héros que les colons anglais n'auraient jamais pu soumettre.

La conférence de M. Sulte suivit une des opéreries d'Offenbach, "Le Violoncelle" qu'on joua avec beaucoup d'entrain. L'après-midi fut consacré au programme de la musique vocale et instrumentale, puis à la citation de poésie. Le tout a été rendu avec succès, et nous n'hésitons pas à dire que nos jeunes gens du Cercle Ville-Marie ont donné, hier soir, une de leurs plus brillantes séances.

Le meilleur est le meilleur Marché. EN CONSÉQUENCE, ALLEZ CHEZ Pittaway & Jarvis PHOTOGRAPHES SUPÉRIEURS. Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent. Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien Divisions de l'Est et d'Ontario. Fête de la Reine, Lundi, 24 courant, des billets de retour seront vendus à toutes les Stations pour le prix d'un seul passage, bons pour revenir le même jour, et le 21, 22, 23 et 24 Mai au prix d'un passage et demi, bons pour revenir le 25 mai 1886. BILLETS EN VENTE AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE. Sur les terrains on fera payer le plein tarif. W. C. VANHORNE, Vice-Président. GEO. OLDS, Gér.-Gen. du Trafic. D. McNICOLL, Agt.-Gén. des Passagers. J. E. PARKER, Agt. des Billets, Coln des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

ON DEMANDE 500 CUISSSES DE Grenouilles! Au Restaurant Spencer, No. 13 rue Elgin. 14 mai 1886—Gin.

DLLE. O. BERTRAND, MODISTE. Partira le 1er de Mai de la rue Clarence pour aller demeurer au coin des rues Water et Dalhousie. Elle invite ses nombreuses pratiques de venir l'encourager comme par le passé.

CHARBON DE TOUTES SORTES, Bois de Chauffage, Bardeaux, Lattes, Tuyaux de gres pour egouts, Etc., Etc. Il nous reste encore quelques bonnes Montres que nous vendrons à \$1.00 par semaine. Chevrier Freres, 544, RUE SUSSEX.